

## CONSTRUCTION BOIS & COMMANDE PUBLIQUE : COMMENT OSER LE LOCAL ?

Les maîtres d'ouvrage publics ont un rôle majeur à jouer dans le développement économique du territoire en valorisant au mieux la ressource bois et les entreprises locales par la commande publique. Dans le cadre de leur mission de promotion, le Comité de Développement Forêt-Bois d'Aquitaine (CODEFA) et l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Nouvelle-Aquitaine (URCOFOR) les accompagnent individuellement et collectivement dans cette démarche. Ils proposent des demi-journées de visite et d'information aux élus et acteurs de la filière dans chaque département. Le 27 mars dernier, le CODEFA et l'URCOFOR ont invité les élus girondins sur le nouveau site du Pôle Technique et Environnemental de la COBAS à la Teste de Buch pour échanger autour du matériau bois, de ses usages et des leviers à intégrer pour favoriser les entreprises et les bois locaux dans la commande publique.



Marie-Hélène Des Esgaulx, présidente de la COBAS et maire de Gujan-Mestras

L'emploi du bois dans la construction offre de nombreux usages, tant techniques qu'esthétiques. Que ce soit en structure, en vêture ou en aménagement, extérieur ou intérieur, le bois répond aux exigences dans tous types de construction. Matériau naturel et renouvelable, l'utilisation du bois produit localement permet de valoriser une ressource forestière, de renforcer la structuration d'une filière de transformation et de contribuer au développement du territoire. La réussite de ces objectifs passe nécessairement par l'engagement de nos élus. Ainsi, dans le cadre de leurs actions d'accompagnement et de diffusion, le CODEFA et l'URCOFOR de Nouvelle-Aquitaine ont invité en Gironde les élus et acteurs de la filière forêt bois et de la construction à comprendre les leviers mis à leur disposition pour « concevoir local ». En plus d'un temps d'échange en salle, la manifestation proposait de démontrer par l'exemple avec la visite d'une réalisation référencée et primée au Prix Régional de la Construction Bois en Nouvelle-Aquitaine ; véritable outil de prescription et de valorisation mis en place par les structures interprofessionnelles forêt bois de la région dont le CODEFA..

### ACCOMPAGNEMENT DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS

**Un réseau au service des élus** - L'Union Régionale des Collectivités Forestières (URCOFOR) de Nouvelle-Aquitaine assure des missions de représentation et de défense des intérêts de ses adhérents,

de formation et d'information ainsi que d'accompagnement des collectivités pour faire de la forêt et du bois des outils de développement local. Pour accompagner les porteurs de projets publics, l'URCOFOR et le CODEFA propose un accompagnement à différentes étapes du projet mais il est primordial de solliciter les compétences complémentaires de ces structures le plus en amont possible. En effet, un projet bois réussi passe souvent par une phase importante de co-conception entre les différents acteurs de l'acte de construire. De plus, cela permet d'employer le bois où il est le plus pertinent suivant la typologie de l'ouvrage et les attentes et besoins du maître d'ouvrage.

**Les leviers dans la commande publique** - Il s'agira d'aider les maîtres d'ouvrage dans l'application du Code des Marchés publics ainsi que dans la rédaction des différents documents pour recourir au bois ainsi qu'aux entreprises locales (consultation, CCTP, ...). Pour cela il existe toute sorte de moyens pour peser sur les leviers de la commande publique, les maîtres d'ouvrage ont en effet la possibilité de faire appel à des marques, des labels, de mentionner des spécifications techniques, ou de séparer les lots pour mieux intervenir dans chacun d'eux. « S'assurer a minima de favoriser l'intégration de bois local dans le projet, c'est veiller à chaque étape du projet que les choix du maître d'ouvrage ne bloquent pas leur intention de rendre possible l'utilisation de bois local » explique Laëticia Morabito, chargée de mission à l'URCOFOR de Nouvelle-Aquitaine.

**Mise en ligne d'un questionnaire** - Les URCOFOR et le CODEFA sont à la disposition des élus et des collectivités à toutes les étapes des projets pour répondre aux interrogations sur le matériau bois, les produits et solutions techniques, les mettre en relation avec les acteurs de la filière bois construction régionale et les accompagner dans l'application du Code des Marchés publics. Un questionnaire en ligne sera prochainement disponible pour permettre aux maîtres d'ouvrage de référencer leur projet de construction ainsi que leurs demandes ou idées reçues liées au bois.



Florence Renaud, chargée d'affaires à l'agence Marjan Hessamfar & Joe Vérons Architectes Associés, et Laurent Daudigny, directeur général chez LAMECOL

## PÔLE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DE LA COBAS

**« Une grande fierté pour nous ! »** - Marie-Hélène Des Esgaulx, présidente de la COBAS et maire de Gujan-Mestras, déclare dans son discours de bienvenue ne pas connaître de « bâtiment technique aussi esthétique sur notre territoire ». La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud, maître d'ouvrage du Pôle, a reçu le 2ème Prix Régional de la Construction Bois Nouvelle-Aquitaine dans la catégorie « Travailler et accueillir » en octobre 2018. « Il est splendide, à l'intérieur comme à l'extérieur. » L'importance du bois dans le projet proposé par Marjan Hessamfar & Joe Vérons Architectes Associés (33) était « une évidence », l'intégration du bois en structure et en façade était en cohérence avec la localisation du site, proche de l'hippodrome, et l'importance de la filière forêt bois en région.

**Un site vitrine** - Les trois bâtiments du Pôle technique et environnemental de la COBAS ont le même système constructif : poteaux poutres. Le bâtiment d'accueil, positionné face à l'entrée du site, constitue la façade principale du projet. Il est composé d'un rez-de-chaussée en béton de 1 200 m<sup>2</sup> qui assure une bonne inertie thermique au bâtiment. Les murs à ossature bois du premier étage servent de refend à la charpente. L'isolation thermique par l'extérieur (ITE) préfabriquée est rapportée à la structure béton au RDC et aux poteaux bois du R+1. Une grande terrasse, posée sur lambourdes et plots, prolonge le R+1 sur 200 m<sup>2</sup> au dessus du RDC. Le bâtiment est réalisé en charpente bois de type fermette industrielle et



Bâtiment d'accueil - Crédits photos chantier : Entreprise LAMECOL



Bâtiments techniques - Crédits photos chantier : Entreprise LAMECOL

ferme à assemblage traditionnel en bois massif sur le pignon en débord de terrasse R+1. Il reçoit une couverture de type bac sec sur isolant, avec complément d'isolation en faux-plafond au R+1. Le bac acier est revêtu d'une grande sur-toiture ajourée en tasseaux de bois. Des cadres de vêture bois à claire-voie préfabriqués à l'étage, alternant avec le vitrage, habillent l'ensemble des façades. Des persiennes bois, fixes ou mobiles, animent la façade et complètent les protections solaires. Ce premier bâtiment est réalisé à 100 % en pin maritime, soit 230 m<sup>3</sup>. Le bois en façade a reçu un traitement classe 3b autoclave incolore et deux couches de saturateur pour conserver une teinte stable dans le temps. Les deux bâtiments techniques, face à face, regroupent les ateliers et le hangar de stationnement. Pour réduire leur impact visuel, les deux bâtiments se composent de modules de dimensions réduites dont les toitures en pentes s'inversent à chaque trame afin d'alterner chéneaux et faitages. Cette alternance permet également d'apporter de la lumière naturelle au travers des joues latérales des pentes de toits avec l'utilisation de panneaux en polycarbonate. La structure des bâtiments techniques est constituée de portiques en lamellé-collé de douglas avec poteaux moisés sur massifs béton isolés. Les 400 m<sup>3</sup> de douglas permettent de réaliser la totalité de la charpente. Les façades en ossature bois reçoivent un complexe de bardage métallique double peau. Des panneaux ajourés en lames de pin maritime traité en autoclave classe 3b assurent alternativement la vêture de la façade, soit 1 600 m<sup>2</sup> de panneaux bois.

**Des entreprises et des bois locaux** - Les entreprises locales sont les plus à même de connaître et de travailler avec les spécificités des essences présentes en région et donc, de mieux préparer en amont l'exécution des projets. LAMECOL, entreprise du lot « charpente, ossature et vêture bois », basée à Canéjan (33), a travaillé conjointement sur ce projet de 5 680 m<sup>2</sup> avec les scieurs locaux pour répondre aux attentes des maître d'ouvrage et maître d'oeuvre mais aussi pour privilégier des circuits courts d'approvisionnement des ressources.

Les craintes du maître d'ouvrage par rapport à la durabilité du bois en façade ont été vite levées par l'expérience bois de l'agence d'architectes et les soins qu'ils ont apportés à la finition. L'agence Marjan Hessamfar & Joe Vérons Architectes Associés a déjà remporté un Prix Aquitain de la Construction Bois dans la catégorie « Bâtiments publics éducation & culture » en 2016 avec le projet du Centre de Formation des Apprentis de Mont-de-Marsan (40) en pin maritime abouté bois vert.

Pourquoi construire  
en bois local ?  
En Nouvelle-Aquitaine...

2,8

millions d'ha de forêts

28300

entreprises

56300

emplois



## CONTACTS

Sandrine Besnard  
maurice home  
06 07 03 77 23  
maurice@mauricehome.fr

Damien Gaillard  
CODEFA  
05 56 52 16 40  
codefa.bois@gmail.com  
www.codefa-bois.fr

Laëtitia Morabito  
URCOFOR Nouvelle-Aquitaine  
06 38 85 49 52  
laetitia.morabito@communesforestieres.org  
www.fncofor.fr

